



## **COMMUNE DE CURGIES**

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 MARS 2021**

L'an deux mil VINGT ET UN, le 26 MARS à 18 H 00, le conseil municipal de cette Commune, convoqué le 19 Mars 2021, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, afin de respecter les distanciations sociales, sous la Présidence de Monsieur Didier VANESSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes BREMENT Patrick, LEVEUGLE Laure, BARBIEUX Pierre, VANESSE Marie-Béatrice, ANGLADE Mickael, DEPAGNE Chloé, DESTOMBES Daniel, HOT SOUFFLET Brigitte, MELON Franck, ARBONNIER Lucie, COURDENT Geoffrey, OLIVIER Cécile, BARDIAUX Elsa, DUBOIS Jacky,

ABSENTS EXCUSES

PROCURATION DE :

Mr le Maire nomme Mme Martel Virginie secrétaire auxiliaire de séance

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Monsieur BREMENT Patrick, adjoint aux finances, donne lecture des chiffres 2020, et fait un rappel concernant le déficit d'investissement de 2019 ; les dépenses étaient élevées en raison de la construction des deux nouvelles salles de classe et les subventions attendues n'ont pas été versées à temps.

Monsieur le Maire précise que les frais liés à la COVID – 19 s'élèvent à 23 500 €, ceux-ci correspondent à l'achat de masques, de gel hydro, et de produits d'entretien désinfectant pour l'entretien des bâtiments communaux et scolaires.

#### ***SECTION DE FONCTIONNEMENT***

Dépenses	678 815.81 €	Recettes	938 505.41 €
----------	--------------	----------	--------------

**Résultat : excédent : 259 689.60 €**

#### ***SECTION D'INVESTISSEMENT***

Dépenses	110 100.79 €	Recettes	321 509.40 €
----------	--------------	----------	--------------

**Résultat : 211 408.61 €**

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est donc un excédent de 471 098.21 €

Après explications sur les chiffres, le compte administratif est voté à l'unanimité.

.../...

## TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente les différents travaux d'investissement envisagés pour l'année 2021. La priorité étant la rénovation des bâtiments communaux et des voiries communales. Chaque dossier de travaux fera l'objet d'une demande de subvention, les bâtiments communaux feront l'objet d'une demande globale afin de bénéficier d'un taux intéressant sur l'ensemble.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour déposer les demandes de subventions qui seront précédées de plusieurs appels à projets à faire pour le 16 avril prochain sur le site du département.

Les dossiers seront aussi présentés à la région et à valenciennes métropole.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que le coffret électrique concernant la mise en place des feux tricolores Route Nationale sera posé le 30 avril.

Monsieur Brément et Monsieur le Maire précisent que les achats et travaux déjà effectués engendreront rapidement des économies.

### **Quelques exemples :**

Grâce à l'achat du camion benne, les employés sont allés chercher de l'enrobée à froid chez Artois Enrobés – 2 tonnes pour 229.32 € contre 3 950 € la tonne auprès d'une société extérieure avec livraison.

Avec le mini tracteur, le terrain de foot est tondu en un peu plus d'une heure, contre une demi-journée auparavant.

Monsieur ANGLADE demande si le projet de vidéosurveillance est prévu en intercommunalité. Monsieur le Maire répond que non, pas à ce jour, et précise que les communes environnantes font actuellement des études de devis. La communauté d'agglomération s'intéresse au sujet afin de faire une proposition d'un éventuel groupement de commande et d'un système de surveillance en permanence en lien avec la gendarmerie. Monsieur le Maire précise qu'une entreprise doit nous remettre une étude avec utilisation de la fibre, et qu'il n'abandonne pas le projet.

Mme OLIVIER demande où en est le projet de la Grand Place.

Monsieur le Maire répond que ce projet est très couteux en raison de l'importance de l'évacuation des eaux de pluies, celui-ci est donc en attente. La priorité devant être donné à l'entretien du patrimoine de la commune.

Mme DEPAGNE signale que le grillage du terrain de foot, côté de la résidence Pierres et Territoires est souvent coupé par les jeunes et qu'il serait nécessaire de renforcer cet espace.

Mme OLIVIER demande si une étude est en cours pour la construction d'une salle de sports ou d'une salle polyvalente. Monsieur le Maire répond que non, le coût d'un tel projet est d'environ un million d'euros, avec 10 % de charge de fonctionnement chaque année. Cela est trop couteux pour notre commune.

.../...

Monsieur Melon souhaite savoir où en est le projet de changement de sens de circulation de la rue du 11 Novembre. Monsieur le Maire rappelle qu'il organisera une réunion dès que la situation sanitaire le permettra, et qu'aucune décision ne sera prise sans l'avis des riverains.

Monsieur le Maire précise qu'un budget n'est pas figé, et que selon les accords de subventions et les priorités, un projet peut être mis en suspens pour en privilégier un autre.

Après ces échanges l'assemblée accepte ces travaux et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions.

## **VOTE DES TAXES**

Monsieur le Maire donne lecture des bases d'imposition 2021, et précise que pour compensation à la perte de la taxe d'habitation, les communes percevront le taux de la taxe départementale, soit 19.29 %, à ajouter au taux de la taxe foncière sur les produits bâtis.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition.

<b>BASE DE CALCUL 2021</b>	<b>TAUX 2021</b>	<b>TAUX Département</b>	<b>Produit attendu pour</b>
T.F. 936 000	15.93	+ 19.29	329 659
T.F.N.B. 47 500	73.25		34 793

Le produit attendu s'élève à 364 452 €

## **BUDGET 2021**

Monsieur Brément présente le Budget Primitif 2021 et donne des explications sur le montant des reports positifs. Pour la section de fonctionnement le report s'élève à la somme de 786 417.97 € et 252 627.51 € pour la section d'investissement.

Il présente les chiffres des deux sections ainsi que les restes à réaliser qui s'élèvent pour la section d'investissement à la somme de 349 340.00 € en dépenses et 64 800 € en recettes.

Monsieur Melon demande des explications sur l'article 6156 – maintenance, qui est en dépassement. Monsieur le Maire et Monsieur Brément répondent, en effet, que ce poste est très couteux, il concerne principalement les copieurs mairie et école.

Ils ont déjà pris attache auprès de valenciennes métropole et ont constaté que le matériel est trop performant pour notre utilisation, par l'intermédiaire de la CAVM nous pourront bénéficier de matériel à des prix très attractifs. Cela sera présenté au conseil dès réception de l'étude.

Monsieur Brément précise que l'article 6262 – Frais de télécommunication diminuera lui aussi en raison de la suppression de plusieurs box et du passage à la téléphonie en IP.

.../...

Monsieur Brément donne lecture et explications des différentes opérations d'investissement, pour le projet de création d'un terrain de pétanque, cela reste à l'étude car il y a une volonté de création d'une association, mais la situation sanitaire a bloqué le projet.

L'assemblée vote à l'unanimité le budget 2021 qui se présente comme suit :

### **Section de fonctionnement**

La section s'équilibre en dépenses et recettes à 1 480 435.00 €

Dont 786 417.97 € de report des exercices précédents.

### **Section d'investissement**

La section s'équilibre en dépenses et recettes à 1 173 629 €

Les restes à réaliser s'élèvent à 349 340 € en dépenses et 64 800 € en recettes

Ceux-ci représentent le montant des dépenses engagées, et recettes non perçues au 31 décembre de l'année N-1, reportés sur l'exercice suivant.

### **LOTISSEMENT ROUTE NATIONALE**

Monsieur le Maire présente le projet de 5 lots libres de constructeur situé Route Nationale, à droite en venant de Saultain, avant la résidence le village. Il est nécessaire de nommer la rue.

Il est décidé, à l'unanimité, de nommer cette rue : IMPASSE DU BOCAGE.

### **VOTE DES SUBVENTIONS**

Les subventions sont votées à l'unanimité des présents pour la somme totale de 4 860 €, Mesdames et Messieurs Barbieux Pierre, Brément Patrick, Olivier Cécile, Courdent Geoffrey, Arbonnier Lucie, Melon Franck, Hot Soufflet Brigitte, ne prennent pas part au vote des associations dont ils sont membres.

Madame Bardiaux Elsa demande si les associations ont bien déposé leur bilan financier, et donné leur composition, membres curgissiens et extérieurs. Elle demande de vérifier que chacune d'entre elle soit assurée.

Monsieur le Maire répond que oui ; lecture est faite pour chaque association.

Monsieur le Maire précise que l'association pour la restauration de l'Eglise a pris en charge la rénovation d'un escalier.

Concernant la demande du club Amitié et Loisirs, l'association devra refaire une demande de subvention complémentaire, si elle organise un repas. Il leur sera aussi conseillé de solliciter valenciennes métropole dans le cadre du FIL. (Fonds d'Initiatives Locales)

Concernant L'Etoile Sportive, club de foot regroupant les communes de Curgies – Sebourg – Estreux et Préseau, la subvention est mise en suspens dans l'attente de la réception des comptes. Le Karaté ne demande pas de subvention mais la rénovation de son local, le conseil accepte à l'unanimité.

.../...

La demande de subvention du syndicat L'ECHO DES SAPEURS POMPIERS d'Aix en Provence est refusée, mais la somme de 200 € sera versée au groupement de valenciennes.

### **ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la date des prochaines élections est portée au 13 et 20 Juin.

Il demande à chacun d'être disponible afin de tenir le bureau de vote, le planning sera défini ultérieurement.

### **PROJET EDUCATIF ET ORGANISATION ACCUEIL DE LOISIRS**

Madame Leveugle donne lecture du projet éducatif des accueils de loisirs qu'elle a réalisé avec Mme Depagne.

Il est proposé d'ouvrir les accueils de loisirs à toutes les vacances scolaires.

Après une enquête réalisée sur la commune, il est proposé de créer des mercredis récréatifs aux enfants de 6-12 ans à partir du 12 mai 2021, qui fonctionnera de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00. Une garderie sera proposée de 8 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h.

Le midi un panier repas sera fourni par les parents.

#### ***Proposition des tarifs***

<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>CURGISSIENS et enfants scolarisés à curgies (journée)</b>	<b>CURGISSIENS et enfants scolarisés à curgies (demi-journée)</b>	<b>Extérieurs journée</b>	<b>Extérieurs Demi-journée</b>
DE 0 € à 499 €	6 €	3.25 €	8.50 €	4.75 €
DE 500 € à 999	7 €	4 €	10 €	5.50 €
1 000 € et plus	8 €	4.50 €	11 €	6 €
Forfait déjeuner et garderie 2.50 €				

Cette organisation est une expérience. En septembre, nous ferons le bilan en regardant le nombre d'inscrits sur la période.

En avril prochain, le centre fonctionnera durant les deux semaines de vacances. Il est proposé de rémunérer les animateurs sur la base d'un forfait journée.  
(8 H/JOUR)

L'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions.

.../...

## QUESTIONS DIVERSES

Madame Olivier demande si le plateau multisports est ouvert. Monsieur le Maire répond que oui, celui-ci n'est interdit qu'à partir de 21 h 30, pour le bruit.

Madame Olivier demande que des réponses soit faites aux administrés sur l'application Maires et Citoyens, Monsieur le Maire répond qu'il invitera les administrés à se rendre en mairie pour leur donner réponses en cas de nécessité.

Si la personne n'indique pas son nom, il n'y aura pas de réponse, l'application étant à but informatif.

Monsieur le Maire rappelle qu'il se trouve en mairie chaque jour si des administrés souhaitent des compléments d'informations pour tout type de dossier.

Sans autre question, Monsieur le Maire clos la séance.